

## Assemblée de la transition

---

### Composition et tirage au sort

---

#### Composition

L'Assemblée de la transition est composée de soixante personnes de la communauté UNIL tirées au sort. Il s'agit d'un échantillon trop petit pour être statistiquement représentatif de la communauté (il aurait fallu au moins 500 personnes). Le choix a donc été fait de prédéfinir certaines catégories afin d'obtenir un échantillon qui reflète au mieux la diversité de la communauté universitaire.

Les 4 corps de l'université sont représentés à part égale, soit :

- 15 membres du corps étudiant ;
- 15 membres du corps intermédiaire ;
- 15 membres du corps professoral ;
- 15 membres du personnel administratif et technique (PAT).

Pour les corps étudiant, intermédiaire et professoral, une personne issue de chaque faculté doit être présente. Quant au PAT, il doit y avoir au minimum une personne de chaque faculté et une des services centraux. Au total, 29 profils sont donc précisément prédéfinis (7 facultés x 4 corps + 1 services centraux) et 31 (60 - 29) comportent une plus grande part de hasard. La parité femme/homme est assurée au niveau de l'ensemble du groupe.

La représentation de chaque faculté est garantie, mais on laisse également une marge pour que le poids variable des facultés soit reflété (ex. les effectifs de la FBM sont beaucoup plus important que ceux de la FTSR, il est donc statistiquement probable que plus de membres de la FBM soient tirés au sort).

En complément, des critères d'exclusion ont donc été appliqués pour éviter de tirer au sort des personnes qui ne pourront objectivement pas participer. Il s'agit des critères suivants :

- Les personnes qui auront atteint l'âge de la retraite avant la date du 31 juillet 2023 (date de fin de l'Assemblée).
- Les membres du PAT dont le contrat se termine avant la date de fin de l'Assemblée.
- Les étudiant·e·s en congé restreint ou congé complet.
- Les étudiant·e·s en formation continue (elles/ils sont sur site uniquement un jour par semaine et encore par période).
- Les étudiant·e·s qui font un séjour en mobilité.
- Les membres de la Direction (y compris le Secrétaire Général).
- Les clinicien·ne·s du CHUV (des Professeurs et des enseignant·e·s qui sont comptés dans la statistique du personnel, mais qui sont payés par le CHUV).
- Les membres du personnel qui ne sont pas rattachés à un corps (p.ex. les MER-suppléant·e·s).
- Le personnel du centre sportif (moniteur·trice·s) qui ont des contrats horaires.

#### Tirage au sort

Sur la base de ces différents critères prédéfinis, le service UNISIS a paramétré un tirage au sort sur le logiciel de statistique R. Le tirage au sort a été réalisé le 1<sup>er</sup> octobre et a permis de définir la composition définitive de l'Assemblée, soit :

		Femmes	Hommes
Corps professoral	FBM	2	1
	FDCA	/	1
	FGSE	1	1
	F TSR	/	1
	HEC	4	/
	Lettres	1	1
	SSP	1	1
Corps intermédiaire	FBM	3	2
	FDCA	1	2
	FGSE	/	2
	F TSR	/	1
	HEC	1	/
	Lettres	1	/
	SSP	1	1
PAT	FBM	1	2
	FDCA	1	2
	FGSE	/	1
	F TSR	1	/
	HEC	1	/
	Lettres	1	/
	Services centraux	3	/
SSP	1	1	
Corps étudiant	FBM	1	3
	FDCA	1	/
	FGSE	1	1
	F TSR	/	1
	HEC	/	1
	Lettres	1	2
	SSP	1	2

Pour chacun de ces 60 profils, l'algorithme de tirage au sort a généré une liste numérotée de personnes correspondantes.

## Méthodologie

Afin de contacter les personnes tirées au sort, il a été procédé de la manière suivante :

Premier tour :

- 3 octobre 2022 : contact des 60 premières personnes par email (depuis l'adresse [direction@unil.ch](mailto:direction@unil.ch) avec la signature du Recteur).
- 5 octobre : envoi d'un email de rappel (depuis l'adresse e-mail [direction@unil.ch](mailto:direction@unil.ch) avec la signature de l'adjoint du Vice-recteur Transition écologique & campus).

Dans l'intervalle, si une personne répondait par la négative, la personne suivante dans la liste était immédiatement contactée, mais toujours comptabilisée dans le tour 1. Lors de chaque réponse positive, un email de remerciements a été envoyé (depuis l'adresse e-mail [assemblee.transition@unil.ch](mailto:assemblee.transition@unil.ch) avec la signature de l'adjoint au Vice-recteur Transition écologique & campus).

Deuxième tour

- 6 octobre 2022 : contact des 44 personnes suivantes par email.
- 10 octobre 2022 : envoi d'un email de rappel.

Troisième tour :

- 12 octobre 2022 : contact des 48 personnes suivantes par email. Le nombre de personnes contactées au troisième tour est plus important qu'au deuxième, car dès le premier tour, des délais de réponse ont été octroyés.
- 13 octobre 2022 : envoi d'un email de rappel.

Quatrième tour :

- 17 octobre 2022 : contact des 34 personnes suivantes par email.
- 18 octobre 2022 : envoi d'un email de rappel.

Et ainsi de suite avec un intervalle de trois jours entre chaque tour pour les tours 4 à 10 (week-end, non compris).

Dès le troisième tour, les étudiant-e-s ont été contacté par téléphone en raison d'un très faible taux de réponse aux emails<sup>1</sup>.

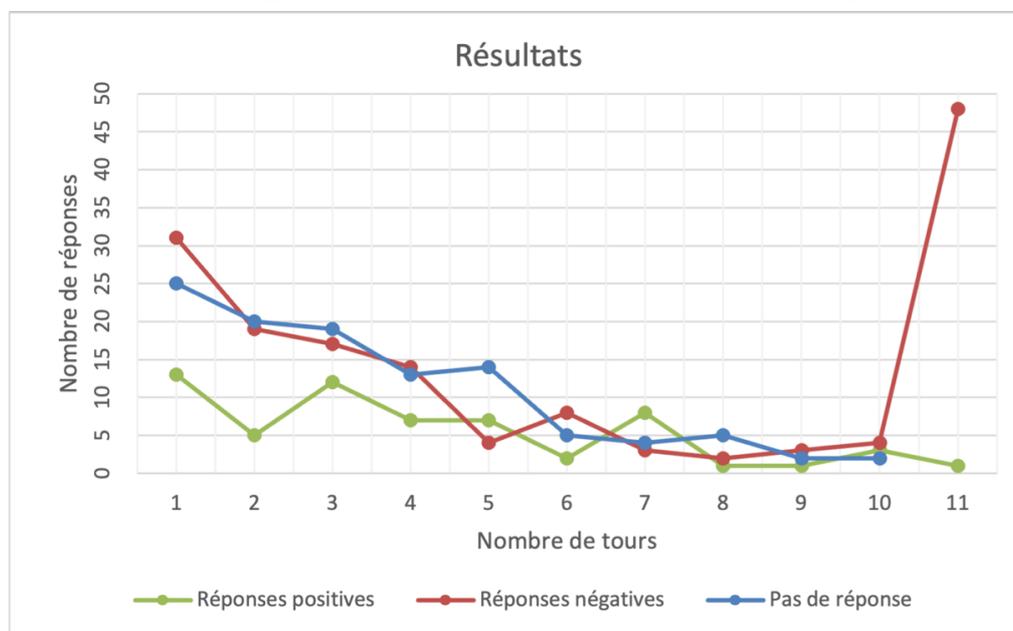
Dès le cinquième tour, le PAT a été contacté par téléphone en raison d'un faible taux de réponse aux emails<sup>2</sup>, probablement dû aux vacances d'octobre.

## Résultats

Au total, 322 personnes ont été contactée par email ou téléphone au cours des onze tours.

On observe les résultats suivants :

Tours	Réponses positives	Réponses négatives	Pas de réponse
1	13	31	25
2	5	19	20
3	12	17	19
4	7	14	13
5	7	4	14
6	2	8	5
7	8	3	4
8	1	2	5
9	1	3	2
10	3	4	2
11 Téléphone uniquement	1	48	/
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>153</b>	<b>109</b>



<sup>1</sup> Durant les deux premiers tours, seuls 2 étudiant-e-s ont répondu par la positive sur les 31 contacté-e-s, dont 15 refus et 14 abstentions. Nous avons donc décidé de les joindre par téléphone afin de leur expliquer la démarche de vive voix. Une réponse n'était pas demandée directement afin qu'elles/ils puissent avoir un temps de réflexion et qu'elles/ils ne se sentent pas obligé-e-s de répondre par la positive. Les téléphones ont globalement bien fonctionné et parmi les 14 étudiant-e-s joint-e-s, presque toutes et tous n'avaient pas pris connaissance de l'email ou compris la démarche. En effet, 6 ont accepté à la suite des discussions téléphoniques (2/5) et 9 lorsqu'elles/ils ont été contacté par mail (3/5).

<sup>2</sup> Dès le 5<sup>ème</sup> tour, les PAT ont également été contactés par téléphone lorsqu'elles/ils ne répondaient pas au mail de rappel. Au total 6 personnes ont pu être jointes et 2 ont accepté le mandat. La période de tirage au sort est tombée sur les vacances scolaires et plusieurs personnes contactées étaient effectivement en congé, ce qui a probablement impacté le taux de réponse.



On constate qu'il a fallu en moyenne 5.45 tour avant d'obtenir une réponse positive. Ce taux est sensiblement meilleur que celui observé lors d'autres tirages au sort où il est plutôt de 8 à 10 (selon le Prof. Yves Sintomer, consultant pour le design du processus UNIL).

Globalement, le taux de réponses positives est donc de 18.6 %, celui de réponses négatives de 47.5 % et celui de non-réponses de 33.9 %.

Le corps professoral a été le premier à être constitué en entier, et ce, depuis le septième tour. Puis, les PAT et le corps étudiant ont été complet lors du dixième tour. Finalement, le onzième tour a été consacré à trouver la dernière personne, une représentante du corps intermédiaire de la FBM. Au total, 49 téléphones ont été effectués avant qu'une personne de cette catégorie accepte/puisse participer à l'Assemblée de la transition. En effet, beaucoup de personnes contactées n'avaient pas le temps suffisant pour participer ou ne comprenaient pas du tout le français. Lors des sessions de l'Assemblée les membres peuvent s'exprimer en anglais, mais les animations et présentation des expert-e-s se déroulent en français et il est donc requis d'avoir un certain niveau de compréhension.

## Remarques

Initialement, l'Assemblée de la transition était constituée de soixante personnes. Or, le 20 décembre 2022, deux étudiants ont renoncé à leur participation et se sont retiré du processus. Ainsi, l'assemblée compte désormais cinquante-huit membres. En cas d'abandon d'un-e membre en cours de route, il a été décidé qu'elle/il ne sera pas remplacé-e afin de garantir le bon déroulé de l'Assemblée et la cohésion du groupe.

Des personnes occupant un poste à un faible pourcentage de travail ont été tirée au sort et la question de leur participation s'est posée. En effet, la charge de travail de l'Assemblée étant conséquente, l'impact sur l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes est important. Il faudra mieux anticiper cette problématique lors d'un prochain tirage au sort.

Une autre problématique identifiée est celle des personnes ayant répondu positivement après avoir été tirée au sort sans en informer leur hiérarchie. Là encore, des conflits entre la participation à l'assemblée et l'accomplissement des tâches quotidiennes se sont posés. Lors d'un prochain tirage au sort, il faudra adapter la communication en conséquence.

Enfin, chaque employé-e de l'UNIL n'a pas nécessairement une adresse e-mail UNIL. C'est par exemple le cas des concierges, or la base de données ne le mentionne pas nécessairement. Ces personnes devraient pouvoir être contactée par un autre moyen, comme le téléphone ou leur responsable par exemple.